

Compte-rendu de l'AG du 11 mars 2024

Étaient présents : Ludovic Samper, François D'Hauthuille, Dominique Tesnière, Gaetan D'Amico, Patrick Michaille, Lucien Brouchon, Philippe Artus, Nicole Mourgues,

Représentés : Annie D'Amico, Marie Nosserau, Denis Jacob, Daniel Maillard, Claude Blain

Nous remercions Michèle Barral, présidente de la fédé des CIQ aixois, et Michel Bianco, co-président du Carrefour citoyen, pour leur présence.

Ouverture de l'AG à 18h30.

Rapport financier : voir document joint.

Adopté à l'unanimité.

Rapport moral :

Déchetterie : le projet pour déménager est toujours d'actualité mais, comme tout se passe bien, dixit la métropole, il n'y avait pas d'urgence, dixit le maire. C'est pourtant la 5ème de la métropole en fréquentation. Un bureau d'études aurait été mandaté. Nous n'avons pas de délai de faisabilité.

On repart pour un tour.

MOBILITÉ.

Pistes cyclables.

Le CIQ a participé au groupe de travail organisé par la mairie. Axe nord-sud prioritaire, centre ville les Logissons. Le CIQ a demandé au maire de mettre l'avenue de la Grande Bégude à 30 km/h. Cela ne se fera qu'une fois le réaménagement de cette dernière et les pistes cyclables terminées. Échéance à 10 ans. La piste cyclable Venelles-Aix en attente d'une réunion entre les maires concernés. Projet d'atelier/réparation vélo.

Limitation de la vitesse à 90 km/h sur le tronçon autoroutier Aix-Venelles.

Pas de nouveauté pour Venelles alors que certains tronçons autour d'Aix et Marseille ont vu la vitesse passer à 90 km/h par le préfet en concertation avec la métropole. Le maire, surpris, a réécrit au préfet. En attente de réponse.

École des Cabassols.

Alors que les parents demandaient plus de parking, la mairie envisage de limiter l'accès à l'avenue des Galavards aux heures d'entrée/sortie.

Halte ferroviaire.

Michel Bianco de Carrefour citoyen qui a porté le projet de réouverture nous a dit que c'était la métropole qui bloquait. Sans doute la SNCF aussi. Le projet de la gare St-Charles monopolise toutes les attentions et les financements aussi.

Commission mobilité de la fédé des CIQ d'Aix.

Le CIQ de Venelles a participé à cette dernière dont l'objectif est de publier un livre blanc à destination des élus et des collectivités.

Covoiturage.

Depuis 2024, le covoiturage court (trajet domicile/travail) via les applis BlaBlaCar Daily et Karos, est gratuit pour le passager et le chauffeur est rémunéré par la métropole. Manque de communication sur cette opération.

PLU/PLUi

Une enquête publique est en cours du 20 février au 4 mars.

OAP (orientations d'aménagement et de programmation à Venelles)

1. **VERDON** opération mixte court terme (travaux en cours) bureaux et locaux adossés à 50 logements locatifs pour jeune actifs
2. **FONTROMPETTE** opération mixte moyen/long terme. 200 logements dont 40% de sociaux, école, ferme pédagogique...
3. **VAUCLAIRE** 40 logements dont 40% locatifs
4. **FIGUEIRAS** court terme. 20 logements dont 4 locatifs.
5. **QUATRE TOURS** moyen terme. Économique, stationnement, activités.
6. **MADELEINE BONNAUD** moyen terme mixte. Résidence autonomie, 80 logements ? dont 50% de sociaux, centre médical d'urgence, micro-crèche, école, parking. Opérateur Sud Génération.
7. **Les Faurys gendarmerie** et 27 logements court-moyen terme.
8. **La Brianne**: opération résidentielle. 25 logements.
9. **Les Ribas** : moyen-long terme mixte : activité 1/3, logements 2/3. 200 logements.

Bilan de production logements horizon 2035 :

Au PLU de 2022, cela représentait un objectif de 1050 logements. Dans le PLUi, les objectifs à un horizon non défini mais sans doute 2035, font apparaître un objectif de 700 logements hors opération des Michelons (115 logements).

PLUi d'Aix, changement de destination :

Environ 200 bâtiments du Pays d'Aix, fermes, bâtiments agricoles et dépendances, bastides et châteaux sont sur une liste autorisant un changement de destination soit en habitation, hôtel, hébergement touristique, bureau, ou encore pour toutes destinations. À Venelles, seuls 2 bâtiments d'activités sont intégrés dans cette liste. 4 bastides « historiques » de Venelles ne sont pas inscrites. Au même titre qu'à Aix, elles mériteraient de l'être. Il s'agit de : Montravail, Fontcuberte, Violaine et Saint Hippolyte.

Nous souhaitons la bienvenue à Gaëtan d'Amico au conseil d'administration.

La séance est levée vers 20h.

Le président

Le vice-président

Le trésorier

Dominique Tesnière

François d'Hauthuille

Ludovic Samper